

Session du 12 décembre 2016

Projet pour le Revenu de Solidarité Active - RSA

Intervention Bruno Cheptou

1. Rappel des fondamentaux sur le RSA :

- Un enjeu de solidarité pour notre Pays,
- Un enjeu pour penser un parcours d'insertion,
- Un enjeu pour penser la cohésion dans notre Pays,

Nous avons la chance d'être dans un pays où la solidarité est une valeur, elle doit être partagée par l'ensemble de la collectivité.

2. Un nombre de bénéficiaire en baisse depuis 2016 :

Nous sommes heureux de constater que le nombre de bénéficiaires du RSA a baissé en 2016. C'est la première fois depuis 2010, date de l'instauration du RSA.

Mais si nous pouvons nous réjouir, il faut relativiser car ce sont plus de 15 000 bénéficiaires qui vivent des situations de très grandes précarités, et nous connaissons tous les difficultés pour développer des parcours d'insertion. Au-delà de ces statistiques, ce sont des personnes.

Cette baisse, mesurée au plan national, est le signe d'une économie qui reprend tout doucement des couleurs. Le bâtiment, l'intérim, l'activité industrielle mettent en avant des perspectives plutôt encourageantes. Mais en même temps, nous savons bien que les personnes en grande difficultés ne sont pas les premiers qui réussissent à obtenir un CDI ou un CDD dans le monde du travail.

Il faut savoir le reconnaître, la reprise économique n'est pas en capacité de fournir de l'emploi pour tous. Aujourd'hui, tous les secteurs d'activités s'automatisent, s'informatisent, se rationalisent et s'organisent avec moins de travail pour plus de production.

3. Oui à une gestion rigoureuse :

Dans le rapport, il est noté la responsabilité de chacun et l'évidence de gérer avec rigueur les droits des bénéficiaires. Chacun d'entre nous (groupe de gauche) souhaite que seuls les personnes qui peuvent bénéficier du RSA en bénéficient.

Dans le rapport, on note que les indus sont principalement liés à un manque d'information. Cette remarque est conforme au rapport du médiateur du département qui mettait en avant les difficultés à se repérer dans la législation pour les personnes en insertion.

Mais le constat et le bilan des indus montrent à l'évidence que la solution aux difficultés financières du RSA n'est pas dans la lutte de cette fraude constatée. Elle reste modeste, elle doit être combattue par les services du département, mais nous savons qu'elle ne donne pas les solutions aux problèmes de financements que nous constatons tous.

4. A chacun sa responsabilité

Comme le rapport le précise, l'allocation doit être alimentée par l'Etat et les politiques d'insertion par le département.

Nous regrettons que la majorité de l'Association des Départements de France (ADF) n'est pas réussie à se mettre d'accord avec l'Etat sur la proposition de recentralisation du RSA, dans sa partie allocation.

Nous regrettons fortement, et nous le dénonçons depuis de nombreuses années, que l'Etat n'assume pas en totalité sa responsabilité financière concernant le RSA. Mais, maintenons ce discours car il ne faudrait pas qu'au prétexte d'une diminution des dépenses de l'Etat, ce sujet soit complètement abandonné ou encore que le RSA soit remis en cause, car il est essentiel pour de notre société, en s'appuyant sur la solidarité de tous.

5. Monsieur le Président, vous vous trompez d'objectif :

Dans le rapport, il est noté que la personne bénéficiaire doit s'engager dans une démarche d'emploi active. Nous ne pouvons que nous associer et approuver cette démarche.

L'insertion par l'économie, pour ceux qui peuvent travailler, doit être une priorité forte pour le département.

Mais, demander à la collectivité de s'engager pour que la contractualisation soit effective pour 90% des bénéficiaires n'est pas une forte ambition pour la collectivité que nous gérons.

Nous ne devons pas définir des indicateurs sur les moyens mais nous devons définir des indicateurs sur les résultats à atteindre.

Au sein de notre groupe, l'inscription à Pôle Emploi paraît une évidence, mais c'est un engagement pour une sortie du dispositif RSA qui doit être affiché.

Quels engagements notre assemblée souhaite-t-elle prendre pour les trois prochaines années en nombre de bénéficiaires en moins sur notre département ?

Notre groupe vous propose de nous engager sur **2 000 bénéficiaires en moins sur les 3 prochaines années.**

6. Alors que faire pour atteindre cet objectif ?

- 1- Développer de nouvelles places en chantier d'insertion,
- 2- Expérimenter des chantiers d'insertion dans les entreprises,
- 3- Créer des parcours simples de courtes durées pour les personnes les plus éloignées de l'emploi. Les associations intermédiaires peuvent être un bon support,
- 4- Ouvrir le contrat d'apprentissage aux allocataires du RSA au-delà de 26 ans. Actuellement, nous savons que les critères d'âges excluent près de 90 % des allocataires,

- 5- Ouvrir des contrats aidés aux allocataires du RSA ayant l'âge de départ à la retraite mais n'ayant pas assez cotisé,
- 6- Développer la clause d'insertion dans nos marchés publics, du conseil Départemental, de nos satellites, des collectivités. Qui assure aujourd'hui cette promotion au sein de notre collectivité ?
- 7- Engager un partenariat avec les filières économiques, notamment avec celles qui ont des besoins en personnel,
- 8- Développer un label « Entreprise solidaire ».

7. Les moyens à développer :

- Créer une nouvelle dynamique d'accompagnement en créant 10 embauches (ou redéploiement) dans les Maisons des Solidarités,
- Créer 250 places en chantier.

Diminuer les nombres de RSA, c'est nous redonner des marges de manœuvre financière au département : investir 2.5 millions d'euros permettrait d'économiser 12 millions d'euros d'allocations.

En conclusion, on investit en actions d'insertion pour économiser en charge d'allocation RSA et pour gagner en qualité de vie pour les bénéficiaires. C'est un enjeu de cohésion.